

STATUTS DE L'EURL AB DECO CONCEPT

Société : AB DECO CONCEPT

Société à responsabilité limitée

Au capital de : 1000 €

Siège social : 18, Rue Henri Dunant

01250 CEYZERIAT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOURG-EN-BRESSE (AIN)
INSCRIPTION N° 141264

DU - 7 MARS 2011

 Le Greffier 

Le soussigné :

Monsieur BOUKRIA Aziz demeurant 18, Rue Henri Dunant 01250 CEYZERIAT, Né le 01 Mai 1981 à Afrass Tahar Souk (MAROC) a établi ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée dont le gérant est l'associé unique.

Article 1^{er}

Forme

La société est à responsabilité limitée sous forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL).

Article 2

Objet

La société a pour objet : La réalisation de travaux du bâtiments tels que : Travaux de construction et rénovation intérieure et extérieure, revêtements muraux divers, plâtrerie-peinture, décoration, cloisons à ossature métal ,cloison carreaux de plâtre et brique, faux plafonds, pose de bandes, ponçage, isolation , pose de menuiserie, tous travaux qui conduiraient à la réalisation des ouvrages confiés.

Article 3

Dénomination

Sa dénomination sociale est AB DECO CONCEPT

Article 4

Siège Social

Le siège social est à fixé à : 18 Rue Henri Dunant
01250 CEYZERIAT

Il peut être transféré par décision de l'associé unique.

Article 5

Durée

La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Article 6

Apports

Apports en numéraire :

1000 €

La somme totale versée, soit 1000 €

A été déposée le 17 Février 2011

Au crédit du compte courant n° 00049193802, ouvert au nom de la société en formation, au CIC BOURG EN BRESSE (Lyonnaise de banque) qui se situe 2 Avenue Alsace Lorraine – 01000 BOURG EN BRESSE.

Article 7

Capital social et parts sociales

Le capital est fixé à la somme de : 1000 €

Le capital est divisé en 100 parts de 10 €.

Article 8

Gérance

La société est gérée par son associé unique Monsieur BOUKRIA Aziz.

Article 9

Décision de l'associé

L'associé unique exerce les pouvoirs et prérogatives de l'assemblée générale dans la société unipersonnelle. Ses décisions sont répertoriées sur un registre coté et paraphé. Il ne peut en aucun cas déléguer ses pouvoirs.

Article 10

Exercice social

Chaque exercice social a une durée de douze mois qui commence le 1^{er} Janvier et finit le 31 Décembre. Le premier exercice sera clôt le 31 décembre 2011 date de l'année de création de la société.

Article 2

Article 3

Article 4

Article 5

Article 6

Article 7

Article 8

Article 9

Article 10

Article 11

Article 12

Article 13

Article 14

Article 15

Article 16

Article 17

Article 18

Article 19

Article 20

Article 21

Article 22

Article 23

Article 24

Article 11

Comptes sociaux

L'inventaire et les comptes annuels sont établis par l'associé unique gérant. Le dépôt au registre du commerce et des sociétés dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice vaut approbation des comptes.

Le rapport de gestion est établi chaque année par l'associé unique gérant et tenu à la disposition de toute personne qui en fait la demande.

Article 12

Actes accomplis pour le compte de la société en formation

L'état des actes accomplis pour le compte de la société en formation a été annexé aux statuts. La signature de ceux-ci emportera reprise de ces engagements par la société, celle-ci aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Article 13

Frais et formalités de publicité

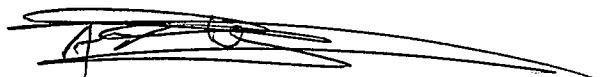
Les frais afférents à la constitution des présents statuts de leurs suites seront pris en charge par la société.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité.

Fait à CEYZERIAT, le 22 Février 2011

En 4 exemplaires.

Signature de l'associé



Enregistré à : SIE DE BOURG EN BRESSE

Le 02/03/2011 Bordereau n°2011/388 Case n°7

Ext 1752

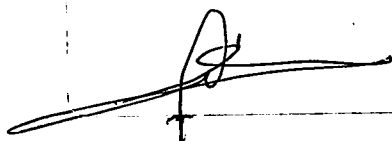
Enregistrement : Exonéré

Pénalités :

Total liquidé : zéro euro

Montant reçu : zéro euro

Le Contrôleur principal



1944

1944

1944

1944

1944

1944

1944

1944

1944

1944